

DOBERMANN CLUB DE FRANCE

Président : Monsieur Didier Tachain Club officiel de race affilié à la Société Centrale Canine

Site internet: http://www.dobermann-club-france.asso.fr/ Adresse mail: site@dobermann-club-france.asso.fr

CUERS, le 15 Mars 2023

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 11 MARS 2023

En présentielle - Début de réunion : 10h

<u>Présents</u>: Le président: Didier Tachain, Les membres: Richard Bredin, Sébastien Hamel, Sandy Machado, Virginie Piquerel, Stéphanie Proust Avenard. Absente Excusée: Eliane Jegou.

PV de la dernière Réunion du comité du 19.11.2022

Après lecture du PV de la réunion du comité du 19.11.2022, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

M. Yann Charles Délégué Nord-Ouest et testeur.

Après divers échanges de convenance avec Mr Yann Charles concernant ses postes de délégué et de testeur au sein du club, le comité a décidé de mettre fin à ses fonctions de délégué de la région Nord-Ouest (1) et de testeur du D.C.F. Le président va lui envoyer un courrier afin de lui notifier cette décision. Le comité lui reste reconnaissant pour toutes ces années passées à servir le club et lui souhaite un avenir serein. Il y aura donc un poste de délégué vacant dans la Région Nord-Ouest (1).

Travail et Utilisation

Demande d'un second TC si minimum de chien.

Après concertation, le comité acceptera une demande pour un second TC en 2023 et autorisera son déroulement si la délégation qui le reçoit récolte 7 demandes d'engagements payés minimum (sur le même principe que l'organisation d'une ZTP).

A cette occasion, il sera bientôt mis en ligne sur le site du DCF, un formulaire de demande d'engagement au TC (ou à la ZTP) afin de permettre aux utilisateurs de s'inscrire rapidement et ainsi permettre de valider l'organisation de l'épreuve. Ce formulaire restera présent sur le site du DCF continuellement et restera valable d'une épreuve à l'autre car il a pour but l'organisation pérenne des manifestations de travail.

Nouvelles feuilles de Tests

Stéphanie PROUST AVENARD a soumis une nouvelle mise en page de la nouvelle feuille de tests rédigée par la commission d'utilisation. Elle est **adoptée à l'unanimité.** Le comité va donc faire imprimer des carnets de feuilles de tests (en 2 exemplaires : participant et testeur). Le feuillet du testeur sera scanné ou photographier et stockés numériquement pendant 5ans en cas de litige.

Manque de Testeurs

Nous manquons actuellement de testeurs pour les TAN, TAT, TC. Pour pallier à cela, le comité va solliciter des utilisateurs confirmés, connaissant bien notre race et disposant de la capacité au mordant.

Organisation d'une ZTP en 2023

Comme évoqué pour le TC, nous allons mettre en ligne un document à remplir sur le site du DCF pour les demandes d'engagement à la ZTP. Afin de permettre l'organisation d'une ZTP tous les ans, l'utilisateur pourra inscrire son chien dès qu'il le souhaite en complétant le document et en le renvoyant par mail à l'adresse du club. Pour maintenir son engagement, il devra renvoyer le document complété accompagné des pièces nécessaires et <u>du paiement</u> (chèque ou paypal) avant la date butoir qui sera fixée annuellement.

Pour 2023, la ZTP sera organisée en lle de France et la date butoir est fixée à fin juin.

Changement d'adresse de l'association (Suite à demande de Mr Serge Debski).

L'adresse « sociale » du DCF change mais reste en Alsace. Elle est déplacée dans la Bas-Rhin et se situera : 7 Rue Waldteufel à 67000 Strasbourg. Décision **adoptée à l'unanimité.**

Nouveau Logo du Club

Après un vote sur la page facebook du DCF entre 2 propositions de logo, le comité approuve à la majorité le choix des internautes. Le nouveau logo sera bientôt mis en place sur tous les supports du club. Le comité va également faire faire des devis pour proposer des autocollants et des écussons avec ce nouveau visuel.



DOBERMANN CLUB DE FRANCE

Président : Monsieur Didier Tachain

Club officiel de race affilié à la Société Centrale Canine

Site internet: http://www.dobermann-club-france.asso.fr/ Adresse mail: site@dobermann-club-france.asso.fr

Liste des Eleveurs membres et des étalons sur le site.

Les listes des éleveurs membres et des étalons appartenant aux membres du club seront mises à jour tous les ans sur le site internet du DCF après l'Assemblée Générale en tenant compte de la liste officielle des membres à jour de cotisation. Mme MACHADO enverra un mail aux personnes n'ayant pas renouveler leurs adhésions pour leurs préciser qu'ils ne font plus partis des membres du Club.

Nationale d'Elevage 2023

La NE se tiendra à BRIERES LES SCELLES (91), le 29&30/04/2023.

Le comité et le président engage une conversation sur l'organisation de celle-ci. Les éléments à noter sont :

- → La possibilité de faire passer un écho doppler à son dobermann le Samedi à la condition d'avoir minimum 8 chiens inscrits pour le passer. Le tarif fixé est de 200 euros pour les non--membre du club et il est réduit à 150 euros pour les membres puisque le club prend les 50 euros restant à sa charge.
- → L'achat de 2 tonnelles et d'une sono portative avec micro.
- → La location d'un camion pour transporter le matériel et les dotations sur le lieu de la NE.
- → La suppression du podium et l'achat de numéro 1/2/3 pour faciliter les photos sur le ring d'honneur.
- → La vente du stock restant des calendriers 2023 offert avec l'adhésion 2023.
- → Dotation : En plus de la dotation Royal Canin, tous les articles vendus dans la boutique en ligne du DCF et qui restent en stock seront offertes lors de la remise des prix de la NE.
- → Les informations sur la NE seront mis en ligne sur le site du DCF et les engagements seront disponibles sur le site de la SCC avant le 19 Mars 2023.
 - Clôture des engagements prévus le 15 Avril 2023 pour la première et 19 Avril 2023 pour la seconde.

Divers et courriers

- → Facture à régler reçue pour l'IGP du BoxDobRott : 589,29 euros.
- → Mail de demande d'extension des Juges :
- Mme BARBET avait demandé à devenir juge pour le dobermann mais son extension a été validée avant que le comité ne se réunisse grâce à la règle du jugement de 70% du groupe 2.
- Mme THEVENON demande une extension pour pouvoir juger les dobermann : le président et le comité approuvent sa demande et va lui demander d'effectuer les assessorats nécessaires comme le prévoit le règlement de la SCC.
- → Mme Machado a fait un point sur les adhésions 2023 : Elle note une progression des adhésions individuelles par rapport aux adhésions couples/duos. Cela signifie qu'à ce jour, nous avons davantage de membres différents par rapport à 2022.
- → Comme en 2022, le DCF sponsorise les participants à l'IDC de travail. Cette année, ils sont au nombre de deux. Le club va donc payer leur engagement pour un montant de 100euros chacun et allouer une dotation de 300 euros à chacun pour les aider à financer leur voyage. Le comité va également solliciter notre sponsor de la NE pour voir s'il peut participer.
- → Les demandes d'affixes sur le site de la SCC seront contrôlées toutes les semaines et il sera systématiquement proposé aux futurs éleveurs potentiels de prendre une adhésion au club avant de valider leurs requêtes à la SCC.

Fin de la réunion: 13h50

Le Président Didier Tachain La secrétaire Stéphanie PROUST AVENARD